

Bretagne, Morbihan

Cournon, La Boissière

sous la direction de

Audrey Le Merrer



Inrap Grand Ouest
Janvier 2022

Bretagne, Morbihan

Cournon, La Boissière

Code INSEE
56044

N° de site

Arrêté de prescription
SRA 2021-073

N° dans le système national d'information

Code Inrap
D137624

sous la direction de

Audrey Le Merrer

par

Audrey Le Merrer

Richard Delage

avec la collaboration de

Sandrine Barbeau

Yannick Fouvez

Philippe Bourlinguez

Agnès Cheroux

INRAP Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné Cedex

www.inrap.fr

Janvier 2022

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thésaurus
8	Générique de l'opération
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription avec extrait cadastral
20	Projet scientifique d'intervention
23	Arrêté de désignation

II. Résultats

27	1. Le cadre de l'opération
27	1.1. Circonstances de l'intervention
28	1.2. Contexte de l'opération
28	1.2.1. Cadre topographique et géologique
31	1.2.2. Contexte archéologique
32	1.3. Stratégie et problématique de mises en œuvre
33	2. L'occupation archéologique
34	2.1. Les vestiges antiques
39	3. Le mobilier archéologique
40	4. Conclusion
42	Table des illustrations

III. Inventaires

44	Inventaire des faits archéologiques
44	Inventaire du mobilier archéologique
45	Inventaire des documents graphiques
45	Inventaire des documents photographiques



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan (56)

Commune
Cournon

Adresse ou lieu-dit
La Boissière

Codes

Code INSEE
56044

Numéro d'opération archéologique
Non communiqué

Numéro de l'entité archéologique
EA 56 042 0004

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Lambert 93
x : 317 291
y : 6 750 475

IGN 69
z : entre 19,60 et 30,25 m NGF

Références cadastrales

Commune
Cournon

Année
2021

Section(s)
ZI

Parcelle(s)
126 et 019

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Non communiqué

Propriétaire du terrain

Mr Maheas Yannick
18 avenue des Pins
56 200 La Gacilly

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2021-073
en date du 17 février 2021

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2021-405
en date du 4 novembre 2021

Numéro du projet Inrap
D137624

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mr Maheas Yannick
18 avenue des Pins
56 200 La Gacilly

Nature de l'aménagement

Construction individuelle

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement

Audrey Le Merrer

INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation
03 décembre 2021

Fouille
du 06/12/2021 au 08/12/2021

Post-fouille
Décembre 2021

Surface du projet d'aménagement

4 900 m²

Surface soumise à prescription :
4 900 m²

Surface accessible
3 600 m²

Surface ouverte

515,55 m²

fouillée par rapport au projet
14,32%

Profondeur de tranchées (hors sondages profonds et fouille des structures)

minimum : 0,25 m
maximum : 1,40 m
moyenne : 0,65 m

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Parcelle
- Puits

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Tuiles, fragment de

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

...

Générique de l'opération

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieure d'études	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Suivi scientifique Inrap
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Suivi scientifique Inrap
Audrey Le Merrer, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieure d'études	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistante AST	Planification des personnels
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique, région Bretagne	Logistique
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Gestion du matériel

Autres intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion, conservation et versement du mobilier archéologique
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Catalogage et recherches documentaires

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Christophe Beaussire	Entreprise de TP	Location bungalow
Charier TP	Entreprise de TP	Décapage et gestion des terres

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Audrey Le Merrer, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique
Sandrine Barbeau, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Fouille et enregistrement
Yannick Fouvez, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Fouille et enregistrement
Philippe Bourlinguiez, Inrap	Topographe	Relevés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Audrey Le Merrer, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Coordination, Synthèse et Rédaction du rapport, DAO
Sandrine Barbeau, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	DAO
Agnès Cheroux, Inrap	Dessinatrice - Infographe	PAO
Richard Delage, Inrap	Spécialiste - Céramologie	Étude du mobilier céramique
Philippe Bourlinguiez, Inrap	Topographe	Réalisation des plans topographiques, SIG

Notice scientifique

Ce diagnostic archéologique, réalisé au lieu-dit « La Boissière » sur la commune de Cournon (56), fait suite au dépôt de dossiers relatifs à la vente des terrains concernés en parcelles constructibles. Localisée à environ 500 m au sud-est du bourg actuel de Cournon, l'opération occupe un peu plus de 7 000 m². Les investigations ont permis de mettre au jour une dizaine de structures archéologiques, dont un puits. L'ensemble du mobilier céramique découvert place l'occupation durant les deux siècles encadrant le changement d'ère.

Cette découverte est à mettre en relation avec d'autres vestiges découverts sur la parcelle adjacente lors d'un diagnostic réalisé en 2006 (Roy, 2006) et dont les données avaient été interprétées comme, possiblement, celles d'une *pars rustica* de *villa* ou d'un sanctuaire.

État du site

La totalité des tranchées et sondages archéologiques a été rebouchée en fin d'opération.

Une protection en géotextile et du filet avertisseur orange ont également été installés directement au-dessus du puits découvert dans la tranchée 2.

Localisation de l'opération

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93 :

X : 317 291

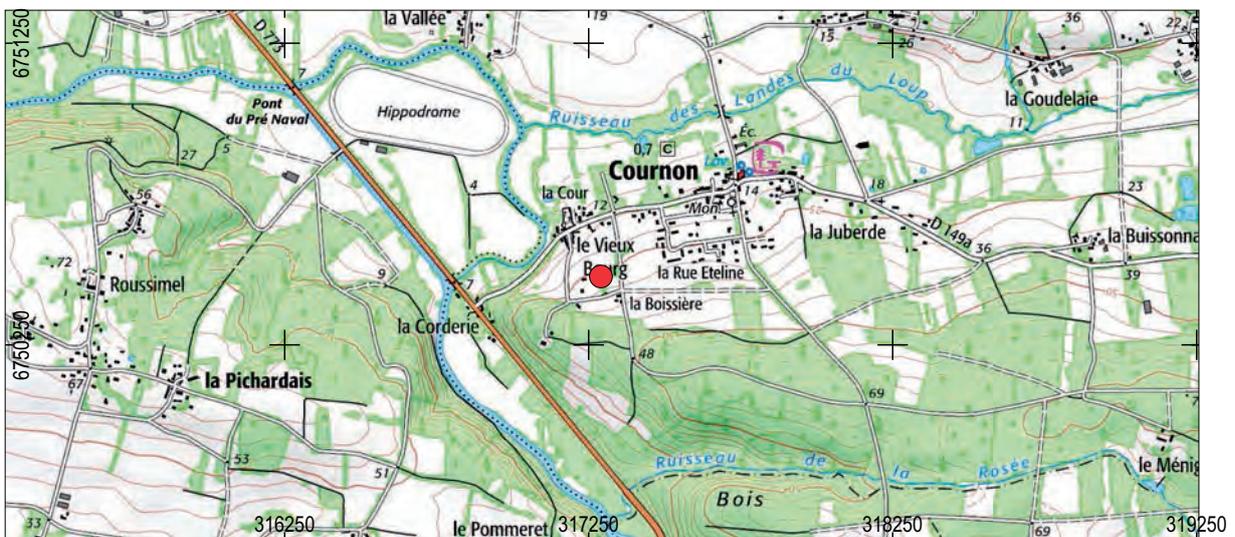
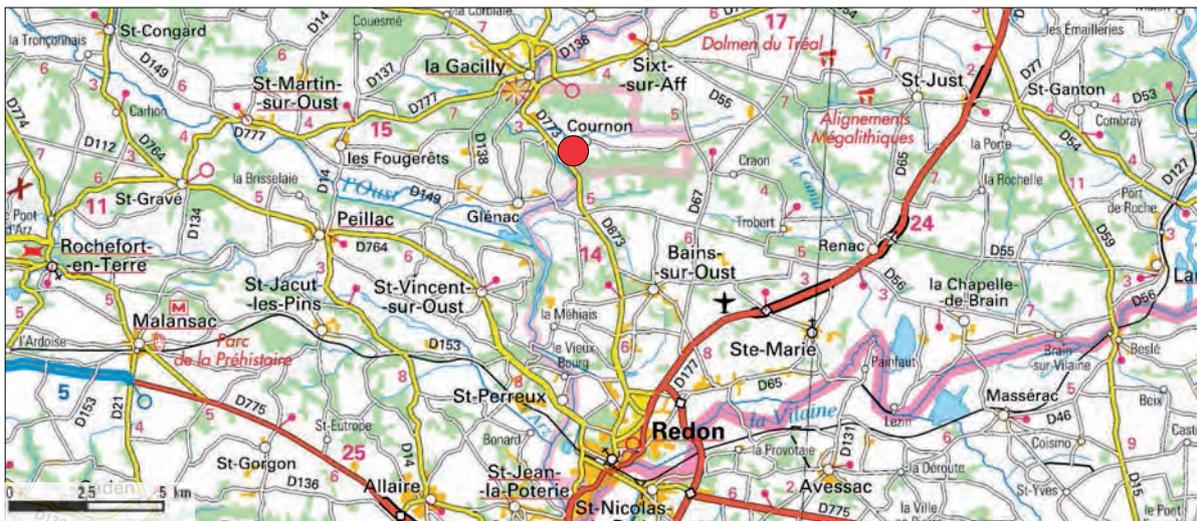
Y : 6 750 475

Z : entre 19,60 et 30,25 m NGF

BRETAGNE - Morbihan (56)

Cournon - La Boissière

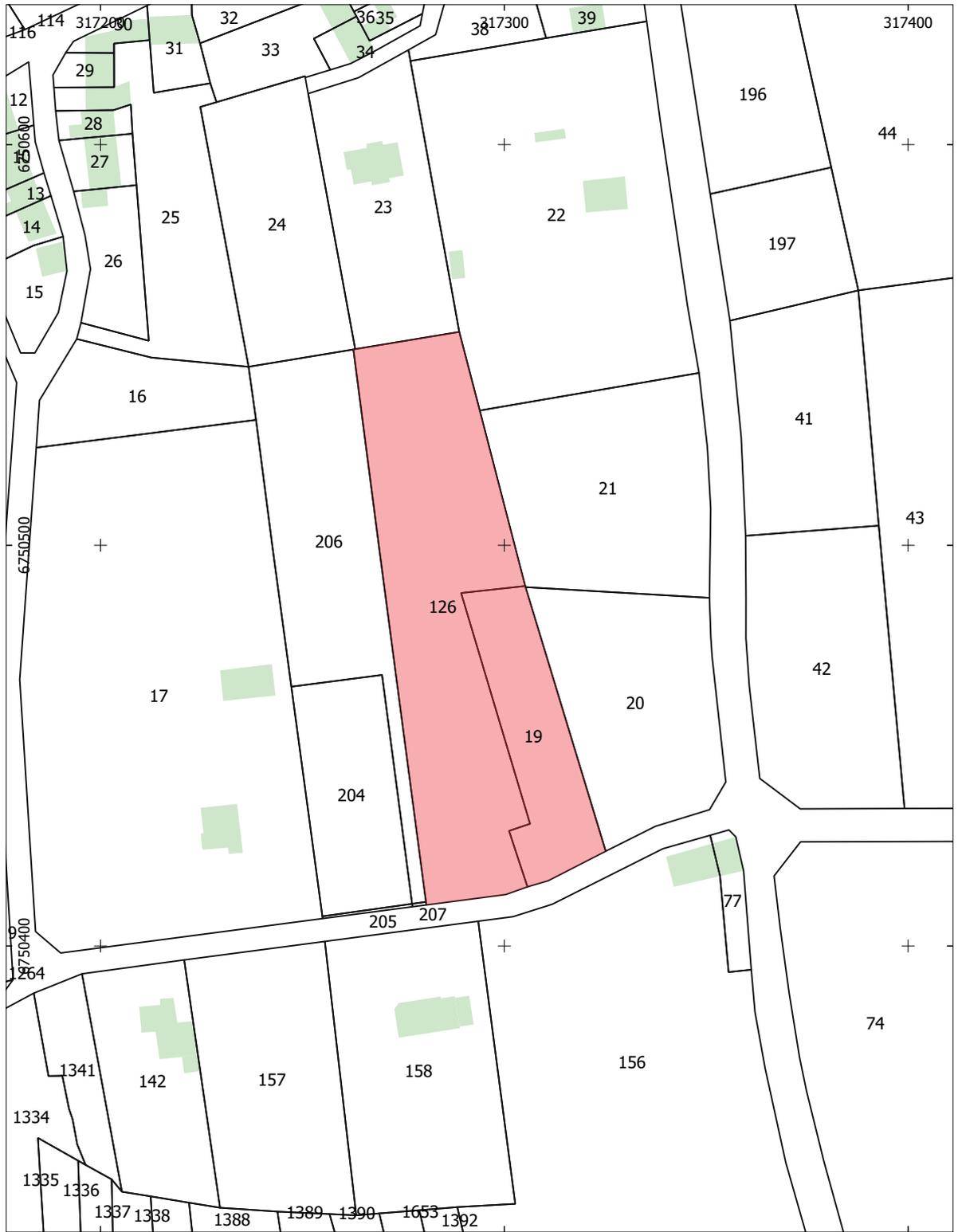
Section et parcelles : ZI - 126 et 019



● Localisation de l'opération

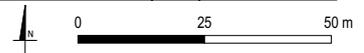
SCR : Lambert 93 - Source : Scan Régional® et Scan25® ©IGN Auteur : A.Chéroux





 emprise prescrite de l'opération

SCR : Lambert 93 - Source : BD Parcellaire® @geojson 2021 - Auteur : A.Chéroux



Arrêté de prescription avec extrait cadastral



Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84.59.00
anne-marie.fourteau@culture.gouv.fr
Réf. : 2021/AMF/VC/099

COURRIER
965
22 FEV. 2021
INRAP GUY

D137624

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

Rennes, le 17 février 2021

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : CURNON (56)
La Boissière

PJ : arrêté n° 2021-073

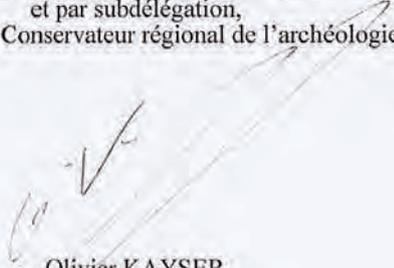
Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

M. et Mme MAHEAS Yannick
18 avenue des Pins
56200 LA GACILLY

Le Département du Morbihan ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER



COURRIER REÇU n°
925
22 FEV. 2021
INRAP 00

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2021-073 du 17 février 2021

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2021-073 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande anticipée de prescription archéologique préventive présenté par Madame et Monsieur Yannick MAHEAS relatif au projet de vente de leur terrain en parcelles constructibles situé à La Boissière commune de COURNON, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 3 février 2021 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, un gisement gallo-romain est signalé au niveau des parcelles concernées ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : MORBIHAN
Commune : COURNON
Lieu-dit : La Boissière
Cadastre : section : ZI parcelles : 126 et 019

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 4 900 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame et Monsieur Yannick MAHEAS, au CD 56 et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 17 février 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataires :

Madame et Monsieur Yannick MAHEAS 18 avenue des Pins 56200 La Gacilly
CD56
INRAP

Copie :

Commune de Cournon
Préfecture du Morbihan



**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2021-073
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Région :	Bretagne	
Département :	MORBIHAN	
Commune :	COURNON	
Lieu-dit :	La Boissière	
Cadastre :	section : ZI	parcelles : 126 et 019
pétitionnaire: Madame et Monsieur Yannick MAHEAS		

Emprise du diagnostic archéologique : 4 900 m²

Contexte archéologique :

La demande de volontaire de réalisation de diagnostic concerne deux parcelles situées dans une zone à forte concentration de tegulae (site n° 56-042-0004) et en bordure d'une parcelle (ZI 21) ayant livré, lors d'un diagnostic archéologique réalisé en 2006 par l'Inrap (responsable Edddie Roy), des traces d'une occupation antique (abandonnée entre les IIe et IIIe siècle après J.C) sous forme de fondations empierrées dont une petite construction rectangulaire sur solin de pierre.

Compte tenu de ces éléments un diagnostic archéologique est prescrit en préalable au projet.

Objectifs :

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement.

Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

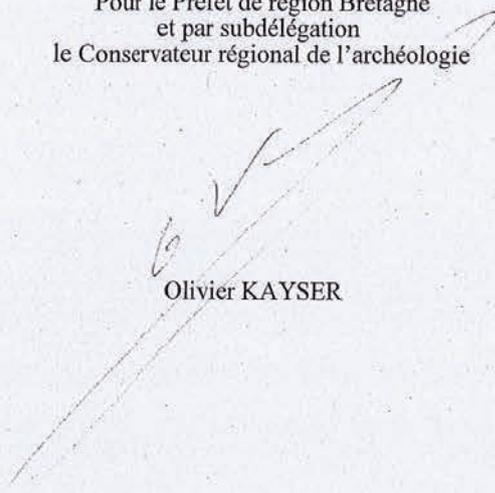
Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 17 février 2021

Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
le Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

B.T.G.E
Bruno Thomas
 Géomètre Expert
 280, Rue des Petites Forêts
 BP n°3
 56350 ALLAIRE
 TEL: 02.99.71.92.52
 Mail: btg56@gmail.com

ORDRE DES GÉOMÈTRES EXPERTS
 Bruno THOMAS
 GÉOMÈTRE - EXPERT
 280, rue des Petites Forêts - 56350 ALLAIRE
 TEL. 02 99 71 92 52
 N° d'INSCRIPTION : 05846

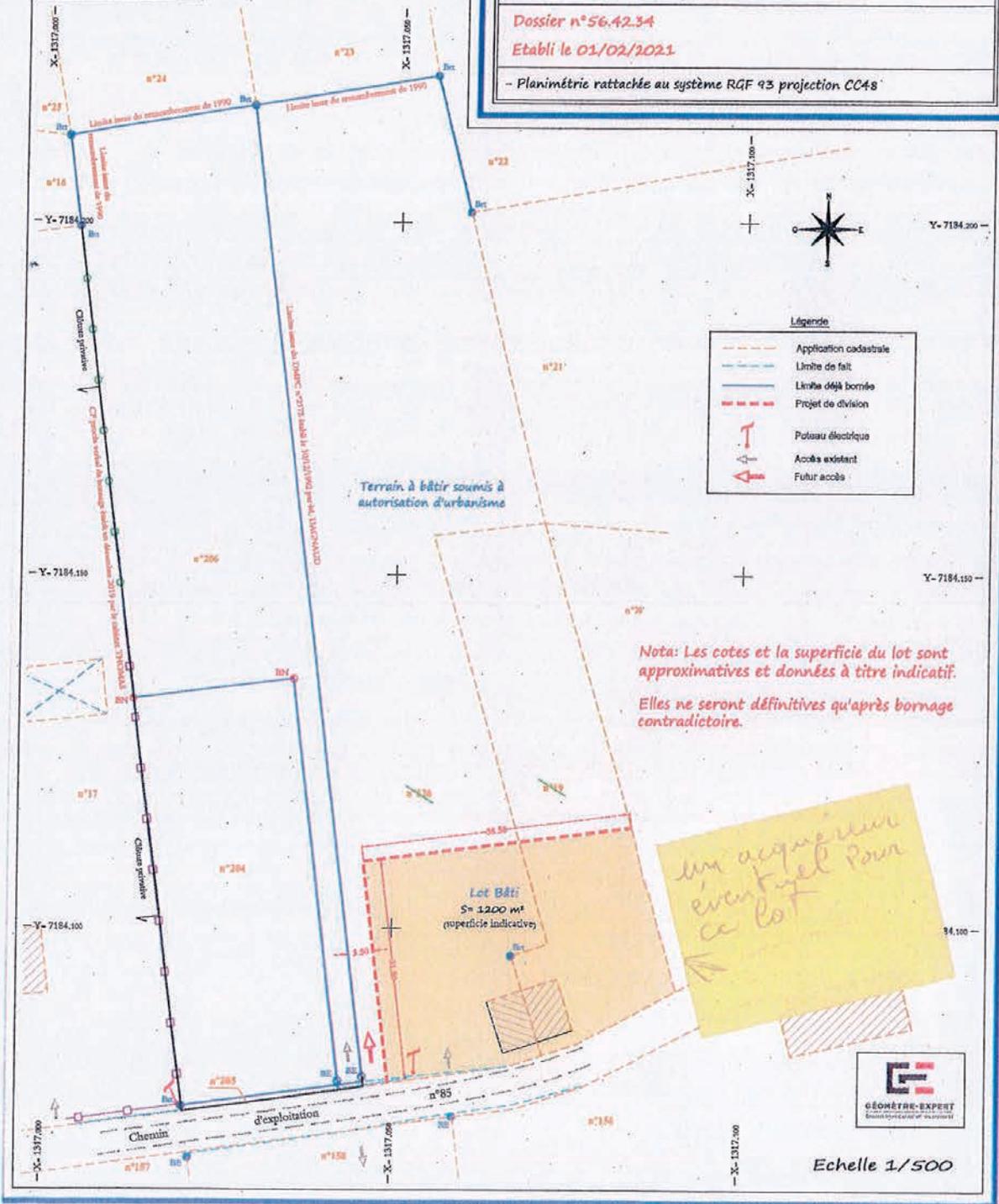
MORBIHAN
 COMMUNE DE COUNNON
 Rue de la Boissière

ESQUISSE 1 DE DIVISION

Propriété de Mme. Josiane MAHEAS née CHESNAIS
 Parcelles ZI n°19-126

Dossier n°56.42.34
 Etabli le 01/02/2021

- Planimétrie rattachée au système RGF 93 projection CC48





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84.59.00
anne-marie.fourteau@culture.gouv.fr
Réf. : 2021/AMFVC/112

COURRIER REÇU LE

01 MARS 2021

1132

**Direction Régionale
des Affaires Culturelles**

Rennes, le 24 février 2021

Le Conservateur régional de l'archéologie
à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

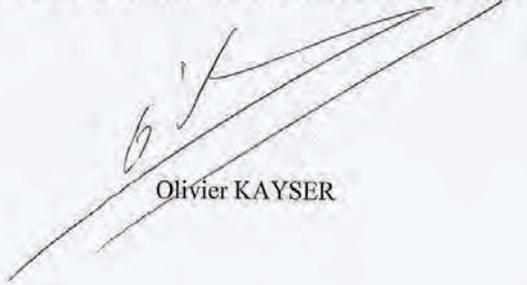
Objet : attribution de diagnostic archéologique

REF. :

Département : Morbihan
Commune : COURNON
Localisation : La Boissière
Arrêté : 2021-073

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, il vous est attribué la réalisation du diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, le Département du Morbihan n'ayant pas souhaité réaliser cette opération.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Projet scientifique d'intervention

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Ref : MB/TA/EC/2021/1164

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n° 1A 187 118 7599 2

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«COURNON (56), LA BOISSIÈRE »

Opération : D137624 – Arrêté n° 2021-073

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 07/05/2021

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 22 février 2021 portant sur le diagnostic dénommé « COURNON (56), LA BOISSIÈRE » sur la commune de Cournon dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 1 mars 2021.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon CS67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr



Diagnostic archéologique D137624 COURNON (56), LA BOISSIÈRE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Cournon		
Lieu-dit	LA BOISSIÈRE		
Cadastre	Cournon : ZI 126, 019		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2021-073	22-02-2021	4900 m ²	01/03/2021	07/05/2021
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	Antique
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2021-073, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	2 jours
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour
Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	2 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramique)		4 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	6 jours	A déterminer ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

Arrêté de désignation



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COURRIER RECU LE
5640
04 NOV. 2021
INRAP GO

Arrêté n° 2021-405 du 3 novembre 2021

**Arrêté n° 2021-405 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2021-073**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2021-073 du 17 février 2021 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à COURNON, la Boissière (56) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

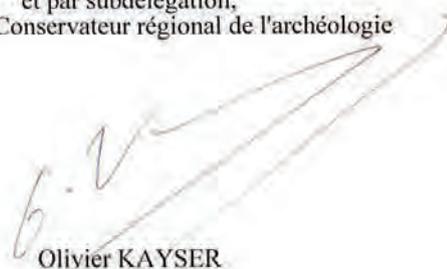
ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Audrey LE MERRER (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2021-073, n° d'opération : 6074.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Audrey LE MERRER.

Fait à Rennes, le 3 novembre 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Audrey LE MERRER

Copie :
Inrap
Commune de Cournon

II. Résultats

1. Le cadre de l'opération

1.1. Circonstances de l'intervention

La mise en vente de terrains en parcelles constructibles, au lieu-dit « La Boissière », localisés sur le flanc occidental de la commune de Cournon (56) a engendré la prescription d'un diagnostic archéologique par les services de l'État (SRA). Ce dernier couvre une superficie de 7 100 m² et se répartit sur trois parcelles cadastrales (ZI 126, 19 et 20). Ces dernières encadrent au sud et à l'ouest un terrain ayant déjà fait l'objet d'investigations archéologiques lors d'un précédent diagnostic réalisé en 2006 (Roy, 2006) et qui avait révélé la présence de vestiges antiques (Fig. 1).

Fig. 1 Localisations des diagnostics archéologiques réalisés au lieu-dit « La Boissière » à Cournon. © A. Le Merrer, Inrap



1.2. Contexte de l'opération

1.2.1. Cadre topographique et géologique

Cournon est une commune du département du Morbihan (56) localisée à une douzaine de kilomètres au nord de Redon. L'emprise du diagnostic occupe des parcelles se trouvant être pour certaines des prairies et pour d'autres de la mise en culture.

Les parcelles ZI 126 et 19 présentent une déclivité sans rupture de pente vers le nord. Le point haut culmine à environ 30,25 m NGF, alors que le point bas affiche 19,60 m NGF. On note d'ailleurs un colluvionnement naturel en bas de parcelle. Concernant la parcelle ZI 20, son pendage est identique (29,47 m NGF au sud-est et 26,15 m NGF au nord-ouest). Cependant, sa limite septentrionale est marquée par une haie prenant place au niveau d'une importante rupture de pente. Ce terrain correspond donc à une terrasse naturelle localisée, topographiquement, à environ 2 m au-dessus de la parcelle ZI 21. Parcelle dans laquelle des vestiges antiques ont été découverts en 2006. De plus, on note la présence de nombreux cours d'eau aux alentours des terrains sondés, au nord et au sud et respectivement à 500 et 700 m, deux ruisseaux parallèles encadrent le secteur (ceux des Landes du Loup et de la Rosée). Ces derniers sont des affluents à l'Aff, rivière que l'on retrouve à moins de 300 m à l'ouest de notre intervention (Fig. 2).

Concernant le sous-sol, il est principalement composé de schiste altéré ou décomposé, cependant par endroit d'imposants blocs ainsi que des veines de schiste empêchaient un décapage propre. Ces blocs sont présents partout dans l'environnement, charriés par l'exploitation des terres (Fig. 3).

Ce substratum est surmonté de limons issus de colluvionnement. On note également la présence d'un important remblai localisé dans la parcelle ZI 20 et toujours composé de limon homogène, ces différentes strates sont elles-mêmes les réceptacles de la terre végétale. Les épaisseurs à décapier sont variables et s'échelonnent entre 0,25 et 1,30 m, pour une moyenne de 0,65 m. Les épaisseurs les plus importantes se retrouvant, fort logiquement, en bas de pente et au niveau du remblaiement dans la parcelle ZI 20. Afin d'appréhender plus précisément ces phénomènes de stratification à la fois naturelle et anthropique, différents LOG ont été réalisés. Au nombre de quatre, ils sont localisés au sein des tranchées 2, 4 et 7 (Fig. 4).

Fig. 2 Situation topographique et hydrographique des parcelles diagnostiquées.
© A. Le Merrer, Inrap

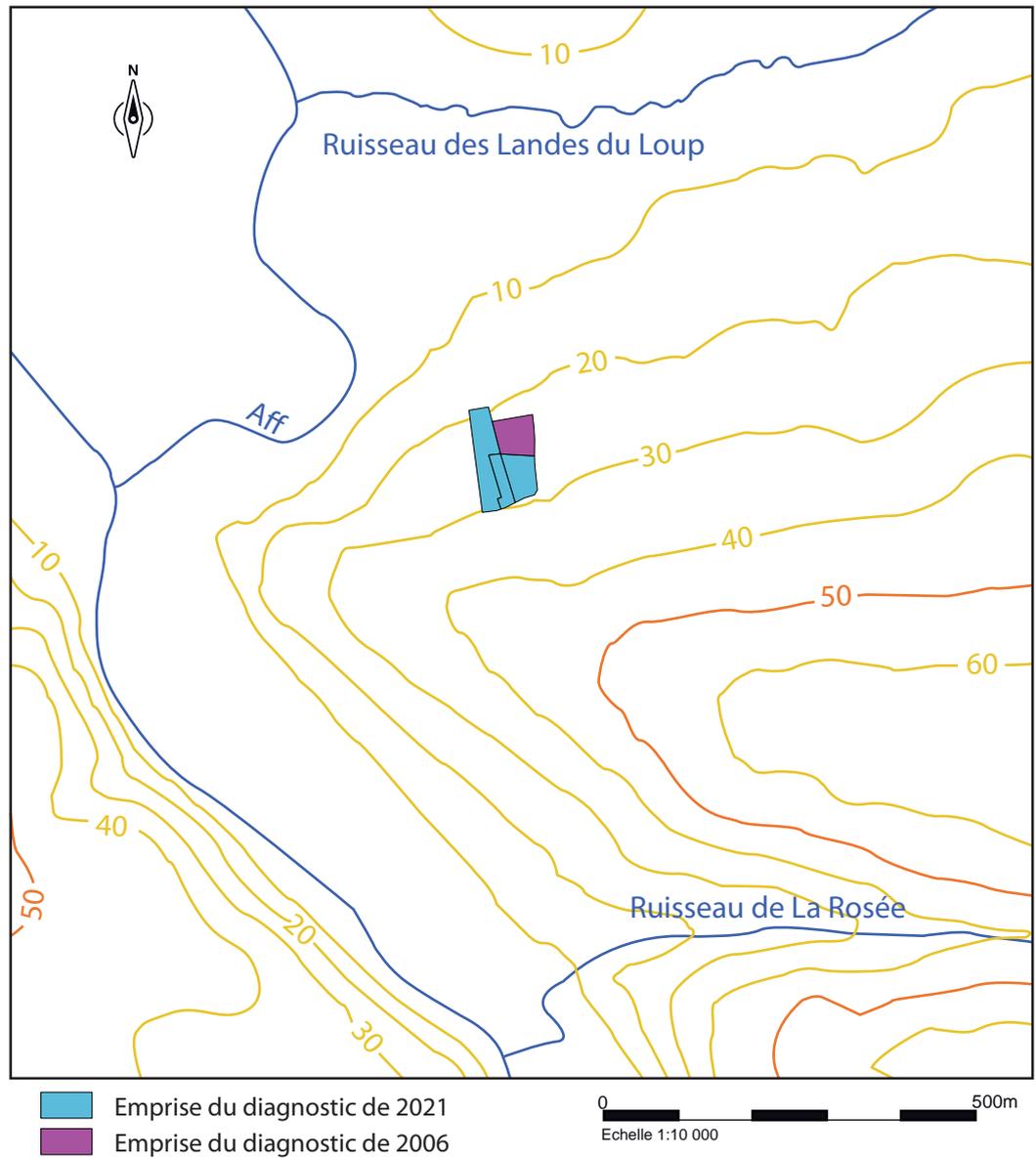


Fig. 3 Vue au premier plan d'un nombre important de blocs de grès ou de schiste charriés par la culture des terres. © A. Le Merrer, Inrap



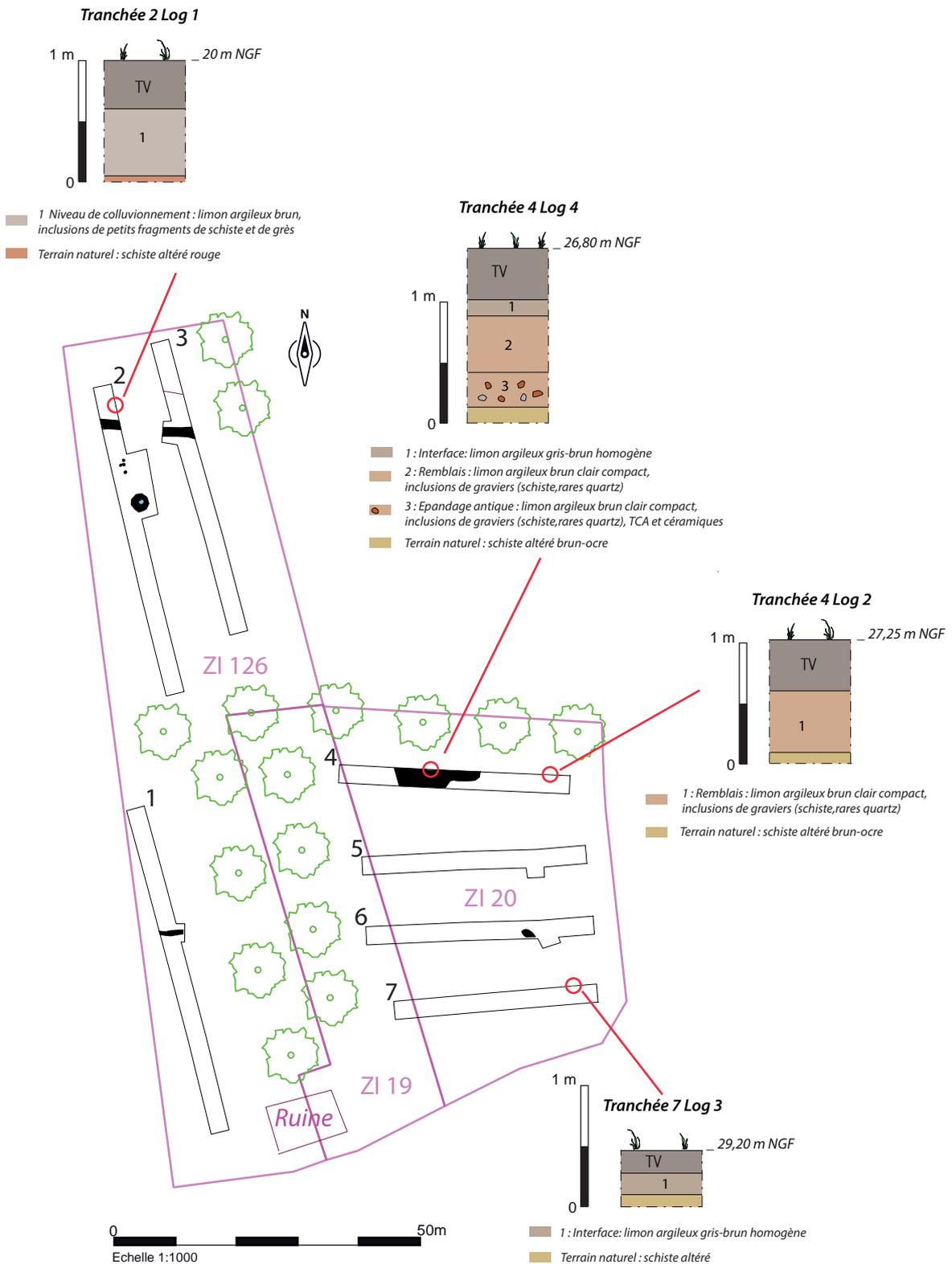


Fig. 4 Localisations et relevés des LOG stratigraphiques réalisés dans les tranchées 2, 4 et 7. © A. Le Merrer, Inrap

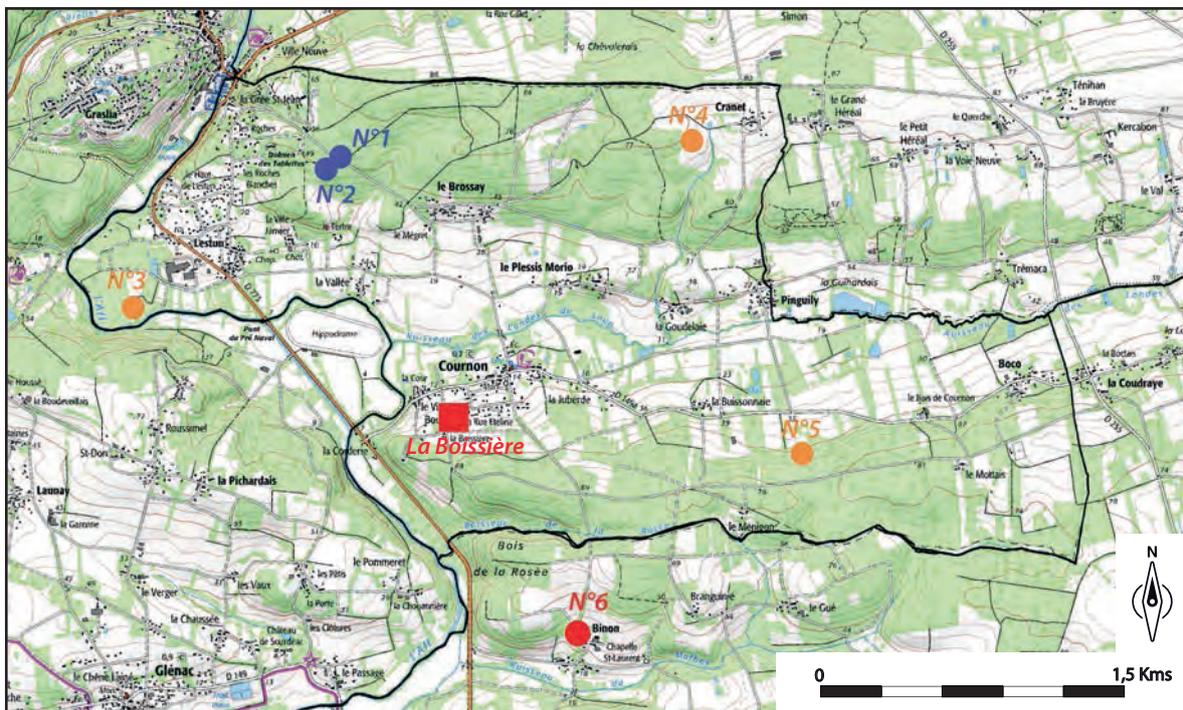
1.2.2. Contexte archéologique

La carte archéologique de la commune de Cournon ne fait mention que de peu d'entités archéologiques sur son territoire. Considérant un rayon de 2 km autour des parcelles sondées, deux témoignages sont localisés au nord et concernent les périodes anciennes (Fig. 5, n°1 et 2). Deux ou trois autres sites signalent une présence pendant le Moyen Âge sans plus de précision (Fig. 5, n°3, 4 et 5). Concernant l'Antiquité, la seule occurrence correspond au diagnostic archéologique réalisé par Eddy Roy sur la parcelle ZI 20 en 2006 (Roy, *ibid*) et révélant des vestiges d'un mur de clôture ceinturant plusieurs fondations maçonnées dont la fonction n'a pu être déterminée (*cf. supra* Fig. 1). Un système fossoyé, toujours antique, avait également été mis au jour. Cette occupation avait déjà été signalée par des prospections pédestres dès 1977 (Aumasson, 1977, p.8-9). Toujours pour la période antique, signifions la présence de vestiges sur la commune voisine de Bains-sur-Oust. Ces derniers ont été abordés lors de deux interventions en 1974 (Bardel, Aumasson, 1974 et Aumasson, 1974), qui avaient permis de mettre au jour un bâtiment maçonné présentant plusieurs pièces et dont la datation s'échelonne du milieu du II^e au III^e siècle de notre ère (Fig. 5, n°6).

C'est donc dans ce contexte archéologique et avec, entre autres, le souhait d'identifier l'occupation antique que s'est déroulé ce diagnostic archéologique au lieu-dit « La Boissière » à Cournon.

Fig. 5 Extrait de la carte archéologique de la commune de Cournon, avec implantation du diagnostic et des fouilles préventives.

© A. Le Merrer, Inrap



- | | |
|--|--|
| 1 : 56 044 0001 : Cournon, Dolmen | 4 : 56 045 0005 : Cournon, Ferrier |
| 2 : 56 044 0003 : Cournon, Tumulus | 5 : 56 044 0002 : Cournon, enceinte |
| 3 : 56 061 0010 : La Gacilly, Bas-fourneau | 6 : RAP 00312 : Bains-sur-Oust, fouille préventive |

1.3. Stratégie et problématique de mises en œuvre

Ce diagnostic s'est déroulé entre le 6 et le 8 décembre 2021 et a nécessité la présence de trois archéologues de l'Inrap. Durant ces trois jours, sept tranchées de longueurs variables ont été réalisées à l'aide d'une pelle à chenilles de 20 tonnes munie d'un godet lisse de 3 m (Fig. 6).

Fig. 6 Vue du sud de la parcelle ZI 126 au démarrage de l'opération. © A. Le Merrer, Inrap



Il a également été réalisé une « fenêtre », ainsi que des sondages manuels ou mécaniques au sein des structures fossoyées et cela afin d'en apprécier leur état de conservation, leur profil et de récupérer du mobilier datant.

Les tranchées ont été numérotées de 1 à 7 et les faits de 1 à n par tranchée, de ce fait les structures portent dans leur numérotation la référence à la tranchée (ex. : F.6.01 = fait 1 dans la tranchée 6). Tous les sondages mécaniques comme manuels ont été relevés au 1/20^e et le mobilier enregistré par fait archéologique ou niveau de décapage. En tout état de cause, tous les listings sont consultables à la fin de ce rapport (cf. «III. Inventaires»).

Au cours de l'opération, 959,53 m² ont été ouverts soit 13,51 % de l'emprise diagnostiquée. L'implantation des tranchées a été assujettie à la topographie du terrain, mais surtout à l'environnement immédiat présentant des haies, des zones d'anciennes haies (présence de souches) ou encore une ruine. (Fig. 7).

Enfin, la totalité des tranchées et sondages archéologiques a été rebouchée en fin d'opération. Une protection en géotextile et du filet avertisseur orange ont également été installés directement au-dessus du puits découvert dans la tranchée 2.

Fig. 7 Vues de l'environnement des parcelles à diagnostiquer au démarrage de l'opération.

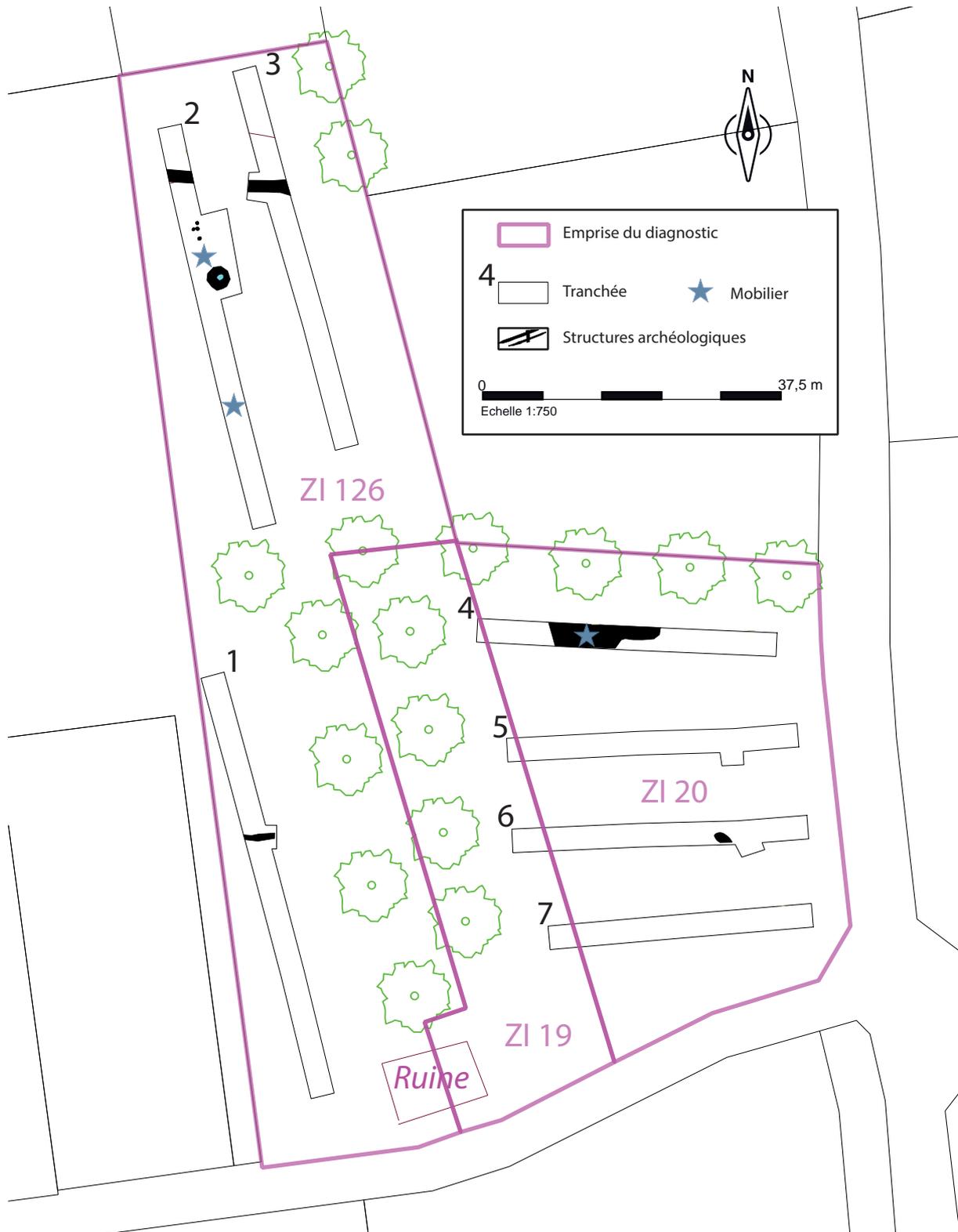
© A. Le Merrer, Inrap



2. L'occupation archéologique

Pourtant à proximité immédiate d'un site, ce diagnostic n'a révélé que peu d'indices d'occupations humaines. Seuls neuf faits archéologiques ont été découverts dont six dans la même tranchée. Il s'agit de tronçons de fossés, de trous de poteau et d'un puits. Il est tentant d'attribuer tous ces vestiges à l'époque antique, tant une logique d'organisation se dégage du plan. De plus, tout le mobilier découvert se rapporte à cette période chronologique (Fig. 8).

Fig. 8 Plan général du diagnostic, avec la localisation des tranchées, des structures et du mobilier archéologique. © A. Le Merrer, Inrap

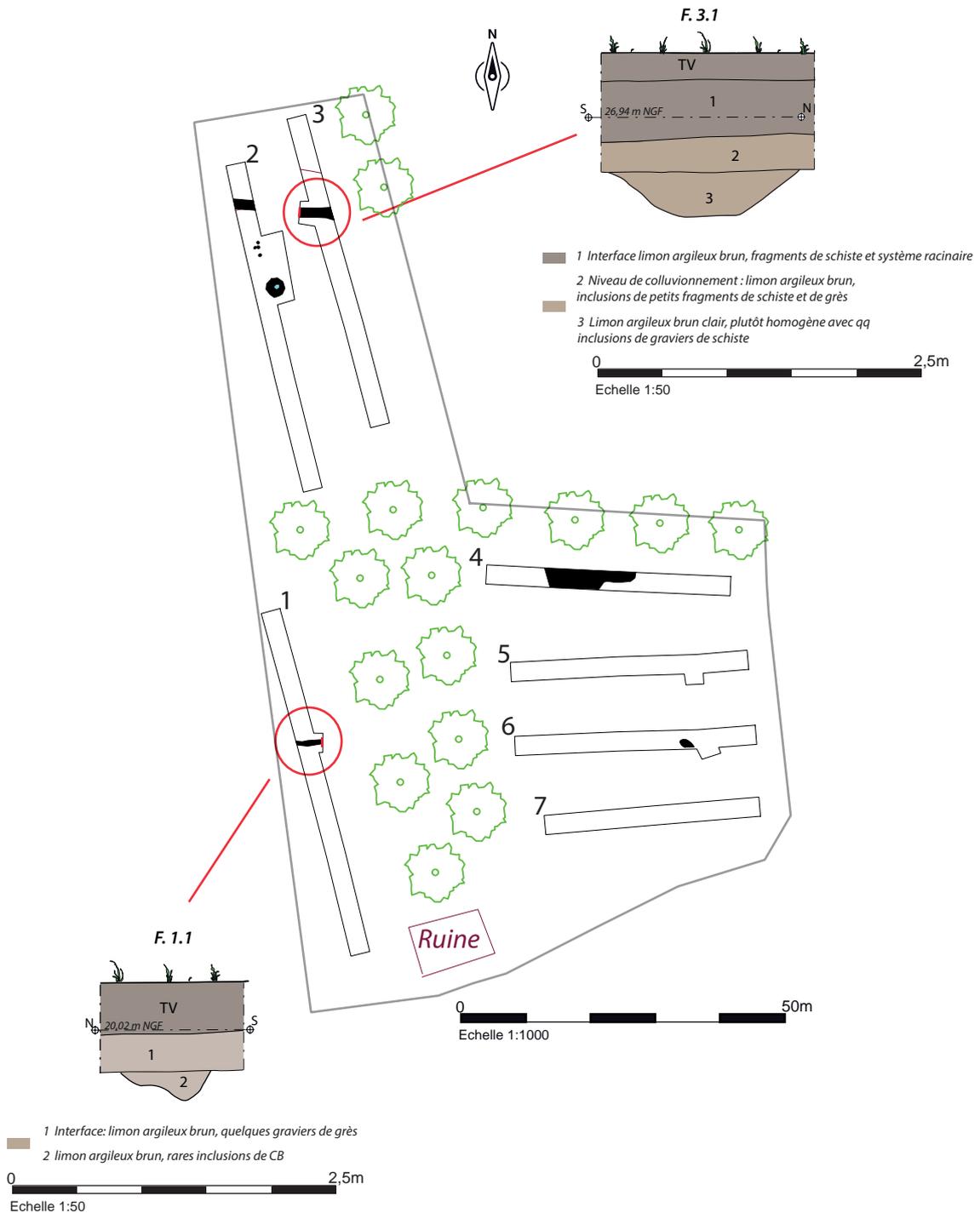


2.1. Les vestiges antiques

- Les fossés

Ils sont au nombre de trois et réparti dans les tranchées 1, 2 et 3. Le premier F. 1.1 est axé est-ouest et présente une largeur de 0,70 m pour une profondeur conservée de 0,23 m. Son profil présente un fond irrégulier et des bords plutôt évasés, enfin son comblement est composé d'un limon argileux brun homogène (Fig. 9).

Fig. 9 Relevés des coupes stratigraphiques des fossés 1.1 et 3.1. © A. Le Merrer, Inrap



Deux autres tronçons de fossés F. 2.6 et F. 3.1 sont découverts, le premier fut difficilement discernable, car noyé dans le colluvionnement présent en bas de pente et identifié sur une petite dizaine de mètres dans les ouvertures 2 et 3 (cf. Fig. 4, log 1). Ces deux linéaires n'en sont en réalité qu'un seul et sont également axés est-ouest. Le sondage réalisé tranchée 3 met en évidence un fossé large d'environ 1,50 m, profond de 0,35 m et présentant un profil en U au fond plat et aux bords évasés. Il est comblé d'un limon argileux brun clair et homogène dans lequel quelques fragments de schiste sont présents. Cette couche est équivalente à la couche de colluvionnement et correspond donc à un comblement lent et naturel du fossé (Fig. 10). Ce linéaire semble correspondre à la limite nord de l'occupation et est potentiellement la continuité des tracés découverts en 2006 (cf. *infra* «4. Conclusion»).

Fig. 10 Vue de la coupe stratigraphique du fossé F. 3.1. © A. Le Merrer, Inrap



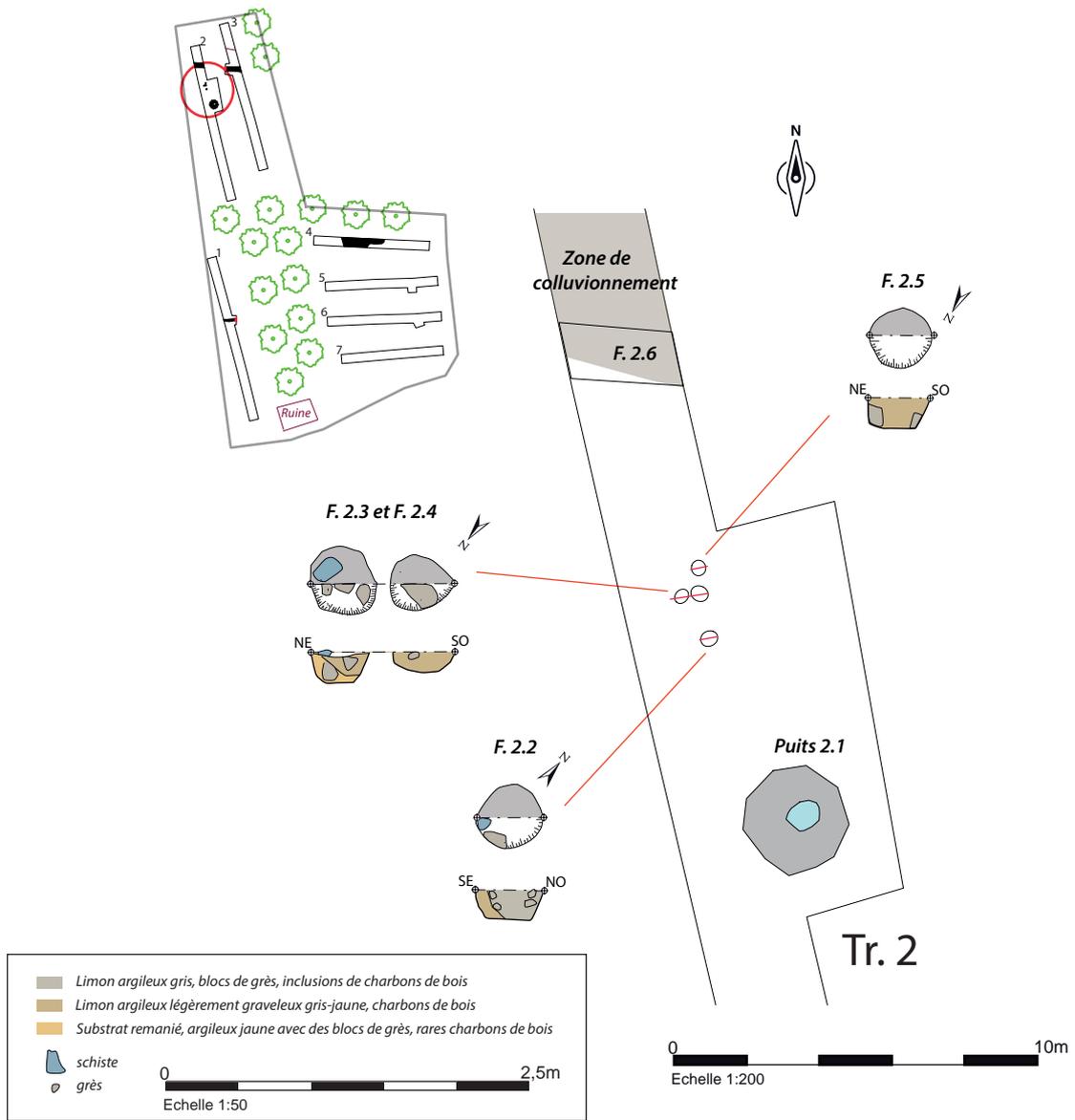


Fig. 11 Plans, relevés stratigraphiques et vue des trous de poteaux découverts tranchée 2. © A. Le Merrer, Inrap

– *Les trous de poteau*

Dans la tranchée 2, à moins d'une dizaine de mètres au sud du fossé 2.6 sont localisés quatre trous de poteau semblables dans leurs dimensions : entre 0,40 et 0,48 m de diamètre et entre 0,15 et 0,21 m de profondeur. Tous les quatre présentent un fond plat et des bords plutôt droits. Ils sont remplis d'un limon argileux gris mêlé à du substrat remanié (schiste altéré jaune-orange). On note également la présence de blocs de schiste et de grès de petits ou moyens modules (Fig. 11). Malheureusement, et malgré la réalisation d'une fenêtre afin d'en découvrir de nouveau et d'appréhender au mieux l'organisation, aucun plan ne se dégage. Néanmoins, ils sont installés à proximité immédiate du puits 2.1 et sont certainement à mettre en relation avec ce dernier.

– *Le puits 2.1*

Découvert au sein de la tranchée 2, il a fallu réaliser une fenêtre sur son bord oriental afin d'obtenir le plan complet de la structure. Ce puits, globalement bien conservé, présente un diamètre total de 2,90 m, lui-même composé d'un trou d'eau de 0,90 m et donc d'un cuvelage large de 2 m. Le chemisage de la paroi interne est composé de dalles et de blocs de schiste de gros module (1 dalle de 0,90 x 0,45 x 0,07 m) posés à plat. Considérant la couronne supérieure de la structure, elle est très hétérogène : que ce soit dans la composition des pierres (schiste, quartz et rare grès rouge), que dans leur module s'échelonnant de très imposant (0,50 x 0,50 m) à particulièrement fragmentaires (Fig. 12). Il n'a évidemment pas été possible de fouiller correctement ce puits et seuls les 80 premiers centimètres du comblement supérieur ont été évacués. Il s'agit du comblement final dont la composition laisse penser à celui du colluvionnement naturel présent dans la zone (limon argileux brun et homogène) mêlé à des éléments de schiste provenant de la construction en elle-même. Le mobilier découvert dans et hors du puits est très homogène, il met en exergue une occupation resserrée prenant place dès la fin du Ier siècle avant notre ère et durant tout le siècle suivant (cf. *infra* «3. Le mobilier archéologique»).



Fig. 12 Vues du puits F. 2.1 après nettoyage et petite fouille. © A. Le Merrer, Inrap

– *L'épandage dans la tranchée 4*

Comme précédemment évoqué, un important remblai de plus de quarante centimètres d'épaisseur est présent dans cette partie nord de la parcelle ZI 20 (*cf. supra* Fig. 4, log 2 et 4). Et c'est sous ce dernier qu'est mise au jour une couche de limon argileux brun et compact dans laquelle de nombreux fragments de terre cuite architecturale, ainsi que de possibles blocs de maçonnerie sont découverts. Cette couche assimilable à un épandage en lien avec une zone d'activité proche est épaisse d'une cinquantaine de centimètres et révèle du mobilier céramique également datable du Ier siècle de notre ère (*cf. infra* «3. Le mobilier archéologique»). Au vu de l'absence de vestiges archéologiques vers le sud au-delà de cette tranchée, il est possible qu'il s'agisse de la limite sud de l'occupation antique décelé par E. Roy en 2006 (Roy, *ibid*).

3. Le mobilier archéologique

Tr. 2, Fait 1, décapage

Fragments de céramique fine de mode B sans caractérisation de forme correspondant à des productions du Centre de la Gaule et fragment de céramique commune de mode B (en pâte plutôt précoce ?).

Datation : I^{er} s. ap. J.-C. (vraisemblablement première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.)

Tr. 2, Fait 1, ext. puits

Lot comportant des céramiques communes de mode B correspondant exclusivement des vases de techniques mixtes (modelés, finis au tour ou non) en pâte sombre très dégraissée, dont un bord de jatte BJ-CNT-1 lissée en partie externe.

Datation : première moitié I^{er} s. ap. J.-C.

Tr. 2, Fait 1, pierre du puits

Céramique fine de mode B dont le revêtement de surface a disparu (la couleur orangée est due au caractère sandwiché de la matrice : grise à franges oranges). Elle correspond à une assiette précoce M23 plutôt que M22.

Céramique commune de mode B de techniques mixtes.

Amphore de Tarraconaise en pâte jaune, peu cuite, précoce.

Datation : contrairement au contexte précédent, les éléments de celui-ci permettent d'affiner la datation et de proposer une chronologie à la fin du I^{er} s. av. – début du I^{er} s. ap. Toutes les pièces caractéristiques ainsi que la jatte BJ-CNT-1 de « ext. Puits » se retrouvent par exemple dans les contextes contemporains de Vannes, 28 rue Saint-Patern, US 1001-1003 (Brunie 2017, p. 1335 et sq.).

Tr. 2, Fait 1, int. du puits

Céramique commune de mode B tournée, fragments de pots.

Datation : I^{er} s. ap. J.-C. (un des pots à vraisemblablement une pâte dont les caractéristiques sont celles des productions à partir de la seconde moitié du I^{er} s.).

Tr. 4, épandage

Lot comportant des céramiques communes de mode B, des vases de techniques mixtes (modelés, finis au tour ou non) en pâte sombre très dégraissée, deux pots tournés dont un P-CS-13 également en pâte très dégraissée et un fragment en pâte grise bien cuite.

Datation : I^{er} s. ap. J.-C. (vraisemblablement première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.)

Référence bibliographique pour les céramiques gallo-romaines régionales :

Brunie (I.), *La céramique gallo-romaine de la péninsule Armoricaire de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. au IV^e siècle ap. J.-C.*, thèse de doctorat : mention archéologie, Université Rennes 2, Rennes, 2017, 1537 p.

4. Conclusion

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit « La Boissière » en amont à la vente des terrains en parcelles constructibles s'est révélé plutôt pauvre en vestiges archéologiques et seul du mobilier datant de l'époque antique et plus précisément du I^{er} siècle de notre ère a été découvert. Si la continuité des maçonneries mises au jour par E. Roy en 2006 n'a pas été dévoilée, les vestiges fossoyés et le puits semblent néanmoins compléter l'occupation antique dans ce secteur. De plus, les découvertes ont permis de circonscrire l'occupation à la zone localisée en partie basse du diagnostic.

La mise au propre des différents plans permet d'envisager qu'une partie du cœur de l'occupation, dont la détermination reste incertaine, est présente sur la parcelle ZI 21. À l'ouest, semble se mettre place un enclos ceinturant un espace dont la fonction est, ici aussi, difficile à caractériser. Au même titre que pour les maçonneries, la présence du puits laisse envisager un habitat, mais l'établissement d'un sanctuaire ne peut être rejeté. Le mobilier découvert permet de supposer une occupation entre le I^{er} siècle avant notre ère (*cf. supra* «3. Le mobilier archéologique») et un abandon complet dans le courant du III^e s. de notre ère (Roy, *ibid*, p.7). Cependant, il est difficile d'affirmer une contemporanéité entre tous ces éléments, notamment en raison du manque de recoupement stratigraphique (**Fig. 13**).

En conclusion, si les vestiges ne sont pas nombreux, les résultats n'en sont pas moins intéressants. Les vestiges construits sont de bonnes factures et indiquent une mise en œuvre soignée. Nous sommes donc en présence d'un établissement antique rural dont la nature, certes, reste à être déterminée, mais qui apporte de nouvelles données sur ce secteur de Cournon. Et il est certain que de futures investigations susceptibles de prendre place à l'est continueront de livrer leur lot d'informations.

Bibliographie

Aumasson 1974

AUMASSON (P.) – Bains-sur-Oust (35), Binon : rapport de fouille de sauvetage. Direction des Antiquités Historiques. Nov. 1974, 27 p.

Aumasson 1977

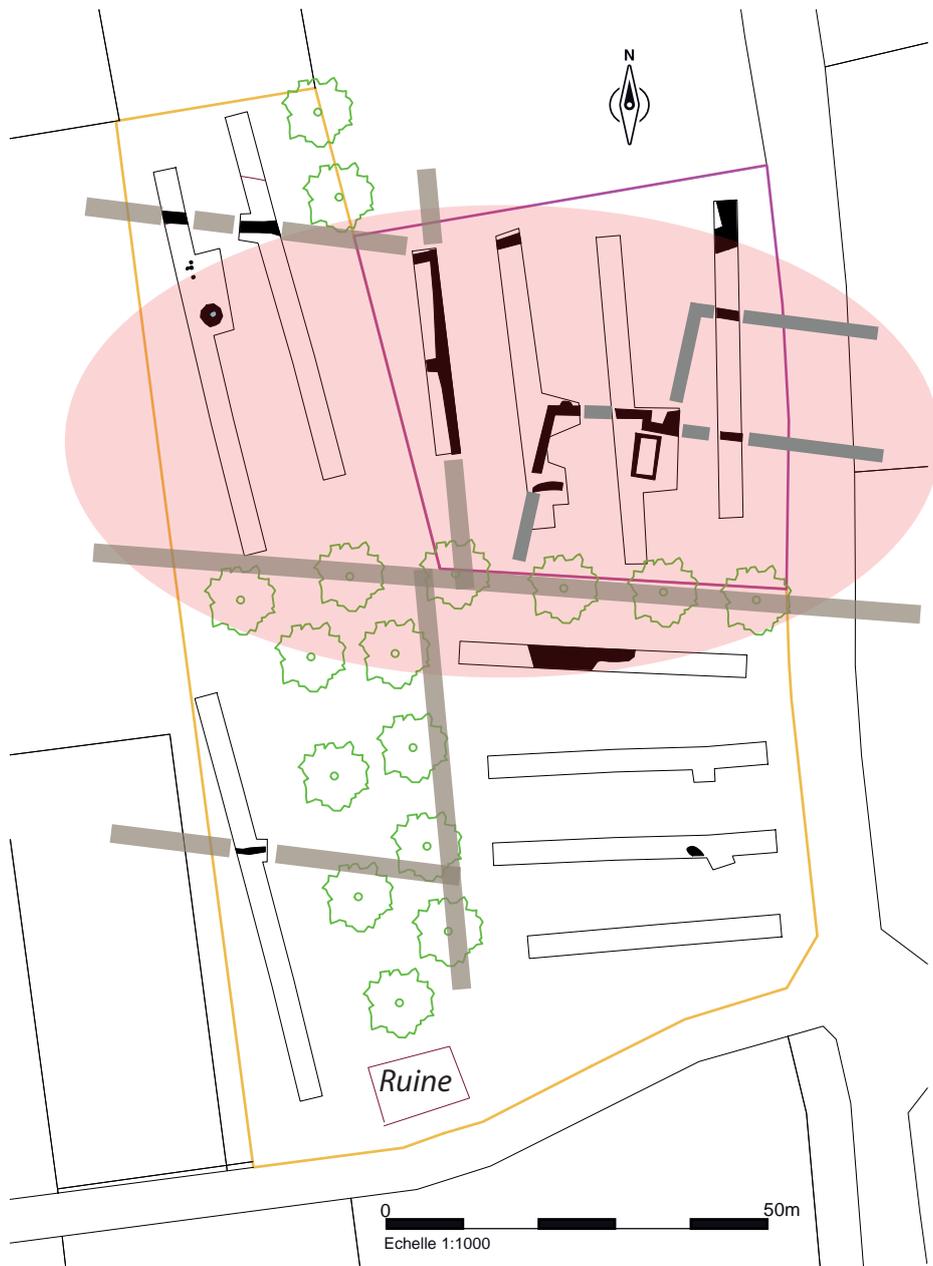
AUMASSON (P.) – Rapport de prospections archéologiques en vallée de Vilaine. Été 1977, p.8-9.

Bardel, Aumasson 1974

BARDEL (A.), AUMASSON (P.) – Bains sur Oust (35), Binon : rapport de fouille de sauvetage. Direction des Antiquités Historiques. Juin 1974, 60 p.

Roy 2006

ROY (E.) – Cournon (56), Vestiges gallo-romains repérés au lieu-dit « La Boissière » : diagnostic archéologique. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2006, 25 p.



- Prolongement ou présence hypothétique des tracés fossoyés
- Prolongement hypothétique des fondations maçonnées
- Zone d'occupation antique

Fig. 13 Plan général des vestiges des diagnostics de 2006 et 2021. © A. Le Merrer, Inrap

Table des illustrations

27	Fig. 1	Localisations des diagnostics archéologiques réalisés au lieu-dit « La Boissière » à Cournon. © A. Le Merrer, Inrap
29	Fig. 2	Situation topographique et hydrographique des parcelles diagnostiquées. © A. Le Merrer, Inrap
29	Fig. 3	Vue au premier plan d'un nombre important de blocs de grès ou de schiste charriés par la culture des terres. © A. Le Merrer, Inrap
30	Fig. 4	Localisations et relevés des LOG stratigraphiques réalisés dans les tranchées 2, 4 et 7. © A. Le Merrer, Inrap
31	Fig. 5	Extrait de la carte archéologique de la commune de Cournon, avec implantation du diagnostic et des fouilles préventives. © A. Le Merrer, Inrap
32	Fig. 6	Vue du sud de la parcelle ZI 126 au démarrage de l'opération. © A. Le Merrer, Inrap
32	Fig. 7	Vues de l'environnement des parcelles à diagnostiquer au démarrage de l'opération. © A. Le Merrer, Inrap
33	Fig. 8	Plan général du diagnostic, avec la localisation des tranchées, des structures et du mobilier archéologique. © A. Le Merrer, Inrap
34	Fig. 9	Relevés des coupes stratigraphiques des fossés 1.1 et 3.1. © A. Le Merrer, Inrap
35	Fig. 10	Vue de la coupe stratigraphique du fossé F. 3.1. © A. Le Merrer, Inrap
36	Fig. 11	Plans, relevés stratigraphiques et vue des trous de poteaux découverts tranchée 2. © A. Le Merrer, Inrap
37	Fig. 12	Vues du puits F. 2.1 après nettoyage et petite fouille. © A. Le Merrer, Inrap
41	Fig. 13	Plan général des vestiges des diagnostics de 2006 et 2021. © A. Le Merrer, Inrap

III. Inventaires

Inventaire des faits archéologiques

N° Structure	Type	Niveau d'apparition	Dimensions en plan	Profondeur	Sondage	Mobilier	Relation	Datation	Minute
F.1.1	fossé	26,60 m NGF	0,70 m (large)	0,23 m	oui	non	non	antique	2
F.2.1	puits	21 m NGF	2,90 m (diam ext)	0,70 m (obs)	oui	oui	non	antique	
F.2.2	TP	20,20 m NGF	0,43 m (diam)	0,20 m	oui	non	non	antique	2
F.2.3	TP	20,20 m NGF	0,48 m (diam)	0,21 m	oui	non	non	antique	2
F.2.4	TP	20,20 m NGF	0,40 m (diam)	0,15 m	oui	non	non	antique	2
F.2.5	TP	20,20 m NGF	0,40 m (diam)	0,20 m	oui	non	non	antique	2
F.2.6	fossé	19,50 m NGF	-	-	non	non	non	antique	
F.3.1	fossé	19,80 m NGF	1,48 m (large)	0,35 m	oui	non	non	antique	2
F.6.2	fossé/fosse ?	27,70 m NGF	-	-	non	non	non		

Inventaire du mobilier archéologique

Tranchée	Fait	Réf. archéo.	Matière	NR	Chronologie
02	01	décapage	Céramique	4	Gallo-romain
02	01	ext. puits			
		Céramique	4		Gallo-romain
02	01	pierre puits			
		Céramique	3		Gallo-romain
02	01	Int. puits			
		Céramique	2		Gallo-romain
04		épan dage	Céramique	16	Gallo-romain

Inventaire des documents graphiques

N° Inventaire	N° Fait	Support	Format	Échelle
1	Log 1, Log 2, Log 3, Log 4	calque	A3	1/20
2	F.1.1, F.2.1, F.2.2, F.2.3, F.2.4, F.2.5, F.3.1	calque	A3	1/20

Inventaire des documents photographiques

N° Photos	US/Faits	Sondages	Description	Auteur
103-0128_0147	vues générales parcelles			ALM
103-0148_0150	F.2.2		plan et coupe	YF
103-0151_0152	Log 1			YF
103-0153_0157	F.2.3 et F.2.4		plan et coupe	SB
103-0158_0160	supprimé			
103-0161_0163	F.2.3/ F.2.4/ F.2.5		plan et coupe	YF
103-0164_0165	supprimé			
103-0166	Log 2			YF
103-0167	Log 3			YF
103-0168_0170	Log 4			YF
103-0171_0180	vues générales parcelles			ALM
103-0181_0183	F.1.1		coupe	ALM
103-0184_0187	F.3.1		coupe	ALM
103-0188_0190	Log 4			ALM
103-0191_0197			mobilier	ALM
103-0198_0235	F. 2.1		vue générale/plan	ALM

Chronologie

Empire romain;
Haut-Empire

Sujets et thèmes

Parcellaire, Puits

Mobilier

Céramique

Ce diagnostic archéologique, réalisé au lieu-dit « La Boissière » sur la commune de Cournon (56), fait suite au dépôt de dossiers relatifs à la vente des terrains concernés en parcelles constructibles. Localisée à environ 500 m au sud-est du bourg actuel de Cournon, l'opération occupe un peu plus de 7 000 m². Les investigations ont permis de mettre au jour une dizaine de structures archéologiques, dont un puits. L'ensemble du mobilier céramique découvert place l'occupation durant les deux siècles encadrant le changement d'ère.

Cette découverte est à mettre en relation avec d'autres vestiges découverts sur la parcelle adjacente lors d'un diagnostic réalisé en 2006 (Roy, 2006) et dont les données avaient été interprétées comme, possiblement, celles d'une *pars rustica* de *villa* ou d'un sanctuaire.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40